

Epreuve - Matière : 103 0303 Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

À la fin des Essais de Montaigne, le chapitre "De l'expérience" (III, 13) débutait par une critique de l'induction de type aristotélicienne (Métaphysique, Alpha) qui admet la procédure de généralisation (en faisant abstraction des éléments particuliers) à partir de l'expérience singulière. Au contraire, Montaigne refuse de considérer la dimension exemplaire du cas particulier puisque "tout exemple cloche" (III, 13). Thématisé dans l'"Apologie de Raymond de Sebonde" (II, 12), le scepticisme de Montaigne se pose en faux vis-à-vis de la possibilité ^{du jugement à partir} d'une instance transcendante rationnelle par rapport à l'expérience vécue. La raison, cet instrument "ployable [...] à tout biais et toute mesure" (II, 12) accompagne le mouvement de la vie de cet être incorporé qui est l'homme (sa "semence" (III, 13) est dans chaque homme) : cependant, Montaigne nous l'a rappelé, c'est bien le mobilisme qui caractérise notre condition, l'"incertitude de nos actions" et la variété de nos opinions. En effet, le projet de Montaigne qui consiste à essayer, à tenir le registre de ce qu'il pense, lit, imagine, dans le champ infini des opinions, s'oppose à toute objectivation exemplaire ou dogmatique de l'homme ("je me peins pas l'être, je me peins que le passage", III, 2, « Du repentir »).

Il ne s'agit plus de connaître l'être en tant que substance métaphysique, (cela n'est plus possible du fait que nous n'avons "aucune communication à l'être", II, 12), dont on pourrait détailler, de manière complète et ordonnée les qualités, les attributs et les vertus

en les classant et en produisant une hiérarchie. Non, il s'agit bien plutôt d'observer, de tenir le compte des variations des êtres incorporés, à commencer par soi et ceux qui nous entourent, hommes et bêtes, qui fournissent la matière de l'essai. Ainsi, notre extrait s'ouvre sur le rapport d'altérité qui caractérise la vie de l'homme dans sa dimension sociale et sur la capacité de ce dernier à se mettre en relation diversément (c'est-à-dire sur le mode de la pluralité, en entretenant plusieurs relations). Dès lors, si un savoir substantiel de l'être de l'homme n'est pas possible, comment Montaigne peut-il prétendre "avertir" ses amis, ses proches, de leurs "conditions" (I,3) ? De la même façon, Montaigne se contredirait-il ^{plus loin} en procédant au récit anecdotique tiré des lectures des Anciens, alors qu'au début de ce dernier chapitre, il en récuse la pertinence ? Il nous faudra montrer comment le scepticisme de Montaigne ne peut que faire effort contre l'exemplarité et suggérer que s'opère ici un renversement du concept d'expérience : elle est l'occasion d'éprouver la relation de soi avec les autres, c'est-à-dire cet "art de conférer" (III,8) qui s'attache à rapprocher et comparer les termes de la relation en en dressant les contrastes, les différences plutôt que la ressemblance et la généralité.

Dans un premier temps (1-12), Montaigne revient sur l'intérêt de sa démarche d'essayiste pour dresser les traits de ses relations proches dont il peut décrire les manifestations plus précisément qu'elles ne le peuvent : c'est l'écart que suppose l'existence des deux parties de la relation qui nous renseigne le plus. Dans un second temps (13-22), l'auteur refuse les procédés de classification de l'être que propose la science et ses dogmes assignant des limites, par des arrêts, là où il n'y en a pas. Enfin, dans un troisième et dernier temps (22-32), Montaigne renverse la thèse de l'exemplarité en promouvant la vertu du contre-exemple, duquel on ne peut tirer aucune loi si ce n'est celle de la divagation, de la fuite et de l'écart, qui est constitutive de la vie des êtres incorporés et qui ne peut déboucher que sur une norme vitale : la santé qui doit pouvoir souffrir la franchise du

jugement de nos amis.

D'emblée, dans un premier temps (1-12), Montaigne rappelle l'attitude qui est celle de l'essayiste qui tient le registre de son activité, qui s'"emploie à [se] considérer" (1.1), c'est à dire à s'observer et à se juger dans le cours de sa vie. Mais ni par "art et métier c'est de vivre" (III, 13), de simplement persévérer dans l'existence, conditionnée par la force de la coutume (I, 22) et les dispositions acquises dans le milieu social dès l'enfance (l'éducation pré-reflexive par impregnation et coercition), l'altérité des autres êtres incorporés, et plus particulièrement les hommes, est ce qui me détermine et me distingue. Ainsi je me rapporte à autrui "plus exactement" ^(1.3) car je me pose, avec toutes mes différences, en contraste, faisant apparaître autrui comme ce qui est l'occasion d'un jugement, c'est-à-dire d'un discernement des différences. Dès lors, il est plus aisé de discerner les "conditions" (1.3) d'autrui, particulièrement lorsque ce sont des amis avec qui j'entretiens une relation de proximité facilitant le jugement, que de se rapporter à soi-même : de la sorte Montaigne peut être plus pénétrant que son ami dans la description de son caractère. C'est donc l'une des vertus de l'amitié que de pouvoir "avertir" son compagnon, c'est-à-dire de lui faire prendre conscience de ce qui se manifeste dans son attitude ou dans sa conduite, pour un observateur extérieur. Nous pouvons noter ici que cette description de la relation amicale repose sur la possibilité d'une asymétrie entre les deux termes de la relation (s'opposant en cela à la condition de symétrie et d'égalité de l'amitié perçue par Aristote dans l'Ethique à Nicomaque). Par ailleurs, être "averti de soi" ^(1.3) me revient pas à se "connaître soi-même", à la manière de l'inscription du temple de Delphes, mi dans le sens où l'on pourrait connaître l'essence de son être, mi dans le sens où l'avertissement puisse valoir une bonne fois pour toute. Ainsi, "être averti de soi" (1.3) suppose une certaine forme d'ignorance préalable de nos dispositions, de la même manière que nous pouvons ne pas nous rendre compte de certains de nos gestes (mon pied bat une mesure sans m'en rendre compte parce que je suis stressé) et de nos réactions de tempérament.

Montaigne est doué pour discerner dans la conduite
mouvements qu'il de ses amis et dans leurs

réactions, agissements et parole ("contenances, humeurs, discours", p. 6-7), ce qui forme chez eux un caractère : Montaigne "étudie", à partir de l'expérience qu'il fait de ses amis et de leur société, ce qui chez eux se distingue de ses dispositions propres. La méthode de Montaigne pour évaluer ses amis (et pouvoir les avertir) n'est pas seulement empirique, dans le sens où elle part des faits, mais elle est le résultat d'une disposition spéciale de l'auteur. En effet, ce qui est à l'origine de cette finesse du jugement ("ce qu'il me faut fuir, ce qu'il me faut suivre"), c'est sa "complexion studieuse" (p. 5), formée par la coutume, c'est-à-dire la fréquentation assidue depuis l'enfance des récits de la vie d'autrui, notamment par la lecture des auteurs antiques (on peut penser aux *Vies* de Plutarque). Cependant, Montaigne ne tire pas de ces exemples, des modèles auxquels il serait bon de se conformer, mais plutôt une manière de se rapporter à autrui en éprouvant sa différence par réflexion (physique, et psychique) : Montaigne s'est "dressé à mirer [sa] vie dans celle d'autrui" (p. 5), non pas pour pouvoir y ressembler ou s'y identifier complètement mais plutôt parce que c'est un moyen de comparer et discerner, autrement dit une mise à l'épreuve de ~~sa~~ capacité à juger et se juger. Ainsi peut-on comprendre que la méthode studieuse de Montaigne ne repose pas sur l'induction de qualités générales qui seraient possédées par ses amis mais ^{elle} est une étude heuristique de se rapporter aux tendances ("inclinations internes", p. 8) de ses proches.

qui permet Aussi cette étude n'est pas d'ordre classificatoire ("ranger [...] à certains genres et chapitres", p. 3) car cela supposerait un ordre rationnel qui produirait des hiérarchies inadéquates et arbitraires par rapport à la "variété" (p. 8) des manifestations de ces dispositions : la citation de Virgile (*Géorgiques*, II, v 103-104) souligne l'arbitraire d'un jugement qui voudrait produire des arrêts à propos de tendances et d'actions régies par un principe de diversification immanent. Discerner n'est pas reconnaître : le jugement de Montaigne dresse les traits différentiels de ses amis mais ne leur reconnaît pas des vertus que l'on pourrait rapporter à un modèle exemplaire. En dernière instance, la vertu réside dans la vie, régie par une norme de santé et de plaisir.

Dès lors, il va s'agir pour Montaigne de critiquer l'activité de la science qui institue des arrêts dogmatiques en proposant des catégories de l'être et de ses qualités. En cela, il reprend l'effort ^{sapientiel} de l'"Apologie" (II, 12) contre la prétention du savoir humain.

Epreuve - Matière : 103 0303 Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Dans un second temps⁽¹²⁻²²⁾, Montaigne prolonge la critique du dogmatisme et de ses "fontaines" (p.13), qu'il qualifiait déjà d'"imaginaires solides" (I, 25, « de l'institution des enfants ») pour mettre en évidence le processus de cristallisation de la définition savante ; c'est-à-dire la manière dont le jugement de connaissance (Ceci est un homme selon tel ou tel attribut) est en réalité un arrêt, une durcification de notre vie mentale, produite par la raison en fonction d'intérêts (scientifiques, pratiques, judiciaires) et non parce qu'elle aurait une valeur universelle (qui vaudrait pour tous les êtres répondant aux critères). Dès lors, Montaigne ne peut-elle pas pouvoir imposer de tels arrêts, qui sont les fruits d'une "activité déréglée" (II, 12) de l'imagination et du jugement. Même, tout ce qui fait la matière de son registre n'est que de l'ordre de l'opinion (présentant un caractère de généralité) dont il n'est pas envisageable de dire la vérité ou la fausseté (p.14). Parler des hommes ne peut être univoque et supporter des dogmes unifiant le discours ("c'est chose qui ne peut se dire à la fois, et en bloc" p.1516) : les essais présentent une étude disparate, distendue et se servant de "raisons détachées". La vérité comme "relation" (p.16) et "conformité" (p.16), c'est-à-dire l'adéquation n'est pas accessible aux hommes. Ici, Montaigne reprend le motif de l'"Apologue" (II, 12), d'une "sagesse" humaine ne dépassant pas les limites de sa condition (assujettie aux mêmes lois de la nature que les ani-

maux notamment). La présomption des "savants-artistes" (I, 13 et P. 18) fait fi de l'équanimité de notre condition corporelle et spirituelle avec l'ensemble des êtres incorporels : "celles âmes que les mâtres, basses et communes" (P. 16. 17). La pratique de la définition savante des êtres est relative aux moyens dont disposent l'homme : elle ne saurait recouvrir des essences, et nous permettre d'accéder à la vérité. Si les êtres incorporels apparaissent "sous le visage d'une même nature" (II, 12), c'est parce que cette nature est un principe de diversification immanente. Ainsi, nous partageons bien une condition naturelle avec les animaux, mais la classification (qui suppose la hiérarchie dans l'ordonnement), le fait de "ranger en bandes" (I, 19), se heurte à la diversité du monde naturel : "cette infinité diversité de visages" (I, 19).

En effet, la nature admet "des ordres", et "des règnes" (II, 12), elle est régie par la diversification et la pluralité. La méthode scientifique de division des êtres n'est pas réfutée par Montaigne, elle est mise au rang de l'opinion. Les jugements des savants sont des surévaluations d'opinions quant aux possibles limites de telle ou telle espèce. Dès lors, il lui est possible de relativiser les tentatives d'arrêts des savants au sein de la continuité des êtres naturels. Il rappelle ainsi le principe de l'"inconstance" (I, 20) des faits et gestes des hommes. La citation de Cicéron permet de mettre en exergue la relativité du savoir humain vis-à-vis d'une sagesse qui présuppose l'unité d'un ordre réglé ("bâtiment solide et entier" P. 17), inconcevable pour l'homme sinon à condition de "se faire ange". Par ailleurs, Montaigne notifie le caractère duplice des qualités que l'on discerne (et croit reconnaître pour le savant) dans l'action d'un homme ("doubles et bigarrées à divers lustres", I, 22). D'une certaine façon, il n'est pas possible, et même c'est une prétention infondée, de pouvoir faire le tour, saisir complètement, les "tours de l'humaine capacité" (I, 20) : de la manière dont nous nous y rapportons, elles se présentent sous un jour différent, de telle sorte qu'elle ne sont pas saisissables en tous points et tous moments (nous réagissons diversement, en fonction du temps, à l'annonce d'une mauvaise nouvelle).

Ainsi, dans la continuité de la critique de la prétention ... 112.

d'une science humaine, Montaigne procède en sceptique et s'en tient aux faits et événements de la vie dans leur variété immuable. En ce sens, un contre-exemple d'une définition de l'homme vertueux et raisonnable peut-il devenir exemplaire s'en tout où doit-on voir là une illustration de la vertu, c'est-à-dire la capacité d'en rendre compte d'une norme vitale, du contre-exemple, du fait-même qu'il "cloche" ?

(22-32)

Dans un dernier temps, Montaigne nous décrit le personnage historique du Roi de Macédoine, Persée : la tradition a fait de ce roi un exemple, un cas, d'un certain type de vie dissolue et irrésolue. Ce que va entreprendre l'auteur, c'est de se servir de ce récit d'une vie la plus souvent considérée comme ^{une anecdote d'un} souverain inconstant et mystérieux pour dégager un type particulier d'enseignement : la description de la conduite de ce roi n'est pas si "rare" (I, 23) ni extraordinaire qu'on l'entend généralement.

En effet, d'une certaine manière, chaque homme est un exemplaire de l'humanité : "chaque homme porte en lui la forme de l'humaine condition" (III, 2 « Du repentir »). Cependant, cette condition naturelle (celle de l'homme comme être incorporel) n'est pas une essence naturelle. Ensuite, la "forme" résulte d'une configuration (par la coutume notamment) dont une partie est arbitraire. De ce fait, Persée incarne de façon exemplaire ce qui est le lot de tout-un chacun, c'est-à-dire la manière dont nous nous différencions comme autant de contre-exemples. Si nous nous "attachons" à ^{certaines} conditions, c'est-à-dire si nous avons des dispositions, des inclinations particulières, elles sont les effets de la coutume qui forme et déforme notre corps et incline notre esprit. Persée, parce qu'il n'a pas de port, incarne ce que peut être la vie de notre esprit dans sa plus grande ^{gaucherie et} naturalité (condition naturelle). Autrement dit, la coutume "déforme", tyrannise la nature de l'homme" (I, 22), au sens où sa disposition originale est l'indétermination de ses tendances. C'est ce que voit Bernard Sébe (Des règles pour l'esprit) lorsqu'il note la distinction entre la "volubilité" de l'esprit, telle que

celle ~~de~~ que traduit l'image du "cheval échappé" (I, 9), et la "flexibilité" de la raison "ployable [...] à tout bras et à toute mesure" (II, 12). En effet, Perceus ne diffère des autres hommes que du point de vue de l'intensité de la volubilité de son esprit: en ce sens, son "cas" n'a rien de "rare" ou d'anormal. La capacité à diverger de l'esprit, l'indétermination de ses directions est valable pour chaque homme et signe de bonne santé, puisqu'elle suppose la possibilité de la repense et la fluidité du jugement. Dès lors, l'esprit n'a pas de règles, qui dirigeraient sa conduite; seules des "règles supplétives", à défaut de règles immanentes peuvent l'incliner: ce sont les coutumes, la religion qui nous "disposent" et "conforment".

Dès lors, ceux qui sont les moins inclinés par la coutume se rapprochent le plus de la volubilité et l'inconstance de l'esprit: cela a pour effet de les rendre "indivisibles" (p. 28) parce que l'on ne peut pas anticiper la variété de leurs actions. Montaigne achève l'emploi de ce contre-exemple en tirant la leçon possible de ce paradigme de la vie de l'esprit: "il affectant de ^{seule} rendre connu, par être méconnaissable." (p. 29-30), autrement dit, ^{et étudiant} la perfection d'une vie volubile aboutit à l'exymore d'une célébrité dont on ignore le contenu ni les qualités.

Enfin, si la vertu du contre-exemple, qui me réside plus dans un caractère de médiocrité (Aristote) mais dans une aggravation qui tend à la perfection sceptique (l'ignorance devient exemplaire), renforce le propos de l'"Apologie" (II, 12), Montaigne rappelle le caractère tout aussi paradoxal de l'amitié. Si la conférence est l'art d'imiter, par rapprochement, le contraste de qualités différentielles, alors l'amitié est une relation qui prend toute son ampleur ~~dans~~ ^{lorsqu'il} est question de juger. Nous l'avons vu, juger c'est discerner les différences à partir de son expérience. Ainsi, l'amitié est d'autant plus authentique que le jugement sera sévère: il faut pouvoir "souffrir sans morsure", les remarques qui nous visent. Le "singulier effet d'amitié" (p. 32) est produit par le rapprochement impliqué par la conférence, la comparaison propre à tout jugement personnel. Là où le jugement est le plus fin, il est le plus dur, et témoigne d'une configuration amicale particulièrement forte.

Epreuve - Matière : 103 0303 Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Des laro, situé à la toute fin des Essais, l'extrait^{se} termine sur une considération de l'amitié comme la configuration la plus intime des qualités différentielles : on ne peut s'empêcher de lire ici une évocation de sa propre amitié avec La Boétie. Renversant l'ordre rationnel qui tire des généralités de l'expérience singulière et clarifie en genre et en espèce les êtres vivants, Montaigne ne réfute pas les dogmatiques, en opposant des arguments contraires (par la malice de l'iosthénie) à la manière du scepticisme antique. Au contraire, la raison n'est plus cette instance transcendante capable de déterminer des essences à l'être et de les définir, mais un "instrument" dont la souplesse accompagne la variété immanente de la nature. Une opinion en chasse une autre et la seule norme que nous pouvons suivre, c'est celle de la santé. Santé de l'esprit, qui divague et provoque l'écart grâce à la vertu du contre-exemple, et santé du corps, dont "l'art et le métier c'est de vivre" !

Concours section : AGRÉGATION EXTERNE PHILOSOPHIE

Epreuve matière : Histoire de la Philosophie

N° Anonymat : **N240NAT1032312** Nombre de pages : 12

12 / 20

10 / 12

